

Prévention des risques liés au bruit en milieu tertiaire

MODULE DE FORMATION EN E-LEARNING

Public

Ce support s'adresse aux organismes de formation, aux entreprises, aux associations et administrations qui souhaitent former et sensibiliser les personnels aux risques liés au bruit au travail dans le secteur tertiaire.

Prérequis

- Ordinateur / tablette / smartphone
- Navigateur Internet (Windows/Mac)
- Nos modules sont développés en HTML5. Mise à disposition sur demande d'une version Flash. (Technologie non maintenue par les navigateurs récents.)

Objectifs de la formation

À la suite de ce module, l'apprenant sera capable de

- connaître l'origine et les conséquences du bruit à court et long terme ;
- prendre conscience des niveaux sonores et de l'importance des moyens de protection ;
- sensibiliser le personnel aux risques liés au bruit

Média

Ce module est constitué d'animations multimédia : vidéo, 2D / 3D, photographies.

Durée : 15 minutes

Tarif : nous consulter*

Généralités

Le bruit est un problème qui concerne tout le monde, dans l'environnement domestique comme dans l'environnement de travail et dans l'espace public. Il est à l'origine de nombreuses surdités mais aussi d'autres pathologies (stress, fatigue...). De multiples moyens d'action peuvent être mis en place sur le lieu de travail pour limiter l'exposition des salariés. Le bruit peut avoir de multiples origines. Il devient gênant voire dangereux au-delà d'une certaine limite.

Ce module est sous-titré pour les sourds et malentendants



Contenu du Module

Partie 1 : Formation

Chapitre 1 : Qu'est-ce que le bruit ?

Définitions La propagation du bruit L'échelle de bruit, Le système auditif Les degrés de risques

Chapitre 2 : Les effets du bruit

Les effets sur la santé Les effets sur le travail

Chapitre 3 : Les mesures de prévention

Les protections collectives Règles générales de respect

Chapitre 4 : Protection du public et des riverains contre le bruit

Pollution sonore extérieure

Décret n°2017-1244 du 7 août 2017

Le bruit et le voisinage

Partie 2 : Évaluation

A l'issue de chaque chapitre, la formation est complétée par une synthèse de l'essentiel à retenir. Ensuite l'apprenant est évalué

Dispositif de suivi de l'exécution des résultats

- Évaluation notée des résultats de la formation
- Évaluation de satisfaction de la formation
- Attestation de formation si les compétences sont validées.